



## Comité Départemental de l'Action Sociale (CDAS) du 23/06/2020

### L'humain au cœur de nos débats...

Ce deuxième CDAS de l'année s'est tenu en comité restreint en raison des conditions sanitaires actuelles.

La présidente du CDAS souligne ce retour en présentiel, et fait le point sur la situation sanitaire à la DDFIP Moselle. La reprise est quasiment complète, hormis encore quelques agents en télétravail pour garde d'enfants ou en raison d'une santé fragile.

Comme à la Douane ou à l'INSEE, le télétravail a été déployé pour le maximum d'agents, quand cela était possible.

A la **DDFIP** Moselle, le manque de portables (malgré une dotation en augmentation pendant la période de confinement) n'a pas permis le télétravail pour tous, et certains travaux ne sont pas télétravaillables au regard des applications informatiques utilisées.

Pour la **Douane**, le télétravail s'est déroulé avec un ordinateur professionnel ou personnel.

Les ASA garde d'enfants sont maintenues jusqu'au 10/07 pour ceux qui sont dans l'impossibilité de faire garder leurs enfants (notamment en raison de l'absence de périscolaire à l'école).

La communication avec les agents pendant la période de confinement a été hebdomadaire : chaque encadrant ou assistant de services social avait en charge d'appeler les agents chaque semaine.

Au post confinement, des séances d'expressions libres ont été organisées : chaque agent peut ou a pu s'exprimer librement sur leur vécu pendant le confinement.

Pour la **branche surveillance des Douanes**, les équipes ont été mobilisées pendant toute la période de confinement : contrôle des personnes aux frontières (avec refus d'admission pour les étrangers), facilitation des transports routiers, contrôle des normes sur les équipements (comme les masques par exemple).

Par rotation, et en fonction des effectifs présents, les agents ont assuré notre sécurité sur le territoire.

A l'**INSEE**, 100 % des agents sont équipés d'un portable, et 100 % des agents étaient en télétravail, y compris l'équipe informatique qui a pu dépanner à distance.

## **Les mesures de soutien dans les ministères économiques et financiers : équipe médicale et assistantes de service social.**

Pour la délégation, tout a débuté le 13/03 . le secrétariat Général a demandé à ce que les agents soient tous confinés à la maison dès ce jour.

L'équipe médicale (médecin de prévention et infirmière) s'est refusée à rester confinée, et a été en présentiel toute la durée du confinement. Elle a basculé son téléphone pour être joignable 24/24 et 7j/7.

Les audio-consultations ont augmenté de 12 %. La principale difficulté : les changements de positions et d'informations journaliers du haut conseil de santé publique.

L'équipe médicale a travaillé en lien avec les Assistantes de services social.

Depuis le 15 juin, il est de nouveau possible de prendre un rdv pour se déplacer à la cité administrative.

Pour les assistantes de service social, le télétravail a été la règle et le sera encore jusqu'au 31 août.

Elles ont été équipées de téléphone et pc.

Les sujets ont été nombreux, et parfois pas en lien avec l'action sociale, comme les sujets R.H par exemple (positionnement administratif pendant le confinement, ). Les priorités ont été définies par le secrétariat général.

Des sujets graves ont été évoqués : maladie, décès, violences conjugales, séparation de couple, rupture du lien avec le service, anxiété.

Les agents qui ont pris contact se sont beaucoup exprimé sur leurs émotions, leurs colères.

La présidente du CDAS indique qu'un dispositif de retour d'expérience (RETEX) va être mis en place.

Des groupes de travail sont en cours de constitution.

Le télétravail ne sera plus géré comme avant.

**FO est intervenu concernant notamment le sujet de la communication avec les agents en souffrance, et a rappelé les propos de sa liminaire: «les agents ont besoin de relations humaines».**

**Les leçons devront être tirées de toute cette période, et les réflexions sur la façon de communiquer devront être entreprises avant que le lien ne soit rompu définitivement.**

### **Point sur la restauration collective**

Aujourd'hui, tous les restaurants administratifs sont ouverts, avec différents modes d'organisation: restauration sur place et/ou à emporter.

Actuellement, il y a un service de Drive qui a été mis en place sur le site de la cantine de Malraux.

Pour l'INSEE en revanche, sur le site du technopole, la fermeture du CROUS (dont le conventionnement avait été signé juste avant le confinement!) est problématique...

En attendant, les agents bénéficient du remboursement de leurs frais de repas jusqu'à la fin de l'état d'urgence sanitaire au 10 juillet. Mais quid de la période du 10 au 27 juillet ?? .

Pour le mois d'août, ils seront bénéficiaires de tickets restaurants.

Le CROUS devrait rouvrir en septembre.

Sur Metz, une forte baisse de la fréquentation est constatée dans les deux restaurants administratifs (*Curel*: 100 couverts au lieu de 200 en moyenne) et le panier repas ne fonctionne pas (très peu de commande).

Plusieurs raisons sont invoquées: la peur de retourner dans un espace collectif, les agents encore en télétravail, les congés d'été qui débutent ainsi que la contrainte horaire et les tarifs pour les plats à emporter.

L'engagement est pris pour qu'aucune augmentation de tarifs pour compenser la perte en chiffre d'affaires dû au confinement du prestataire ne soit appliquée pour les agents des finances.

### **Point sur les crédits d'actions locales (CAL)**

La seule consommation du budget a été le goûter des retraités pour un montant de 549 €.

La sortie Pokeyland a été annulée, et reportée en septembre.

Pour le plus gros budget, l'Arbre de Noël (36 000 €), difficile de faire une projection.

La sortie cinéma et goûter au kinopolis pourra-t-elle avoir lieu ?

Les sorties à venir sont (sous réserve que les conditions sanitaires soient respectées) :

- le 12/09 : sortie à Pokeyland
- le 26/09 : sortie au zoo d'Annéville
- le 01/10 : sortie à Luxembourg (réservé aux retraités)
- le 07/11 : sortie à Rulantica

Le budget psychologue (4500€) a été très peu utilisé cette année, l'orientation vers la plateforme d'écoute ayant été privilégiée.

Les assistantes de service social proposent de budgéter une rubrique « avocat » qui permettra de débloquer certaines situations d'urgence familiales notamment (500 € a été débloqué jusqu'à la fin de l'année). Il s'agira d'une convention qui sera signée avec « l'ordre du barreau de Metz » (contrat avec des avocats),

La totalité du budget 2020 devra être utilisé pour le 31/12, sous peine de risquer de le perdre.

**FO regrette que le reliquat ne puisse pas être « mis de côté » pour une éventuelle utilisation l'année prochaine...**

### **Résultats de l'enquête sociale départementale**

Cette enquête a été réalisée au cours du premier semestre 2019 parmi les actifs et les retraités. Les résultats ont mis en lumière le manque crucial de communication de l'action sociale ministérielle (en local et au niveau national) : la moitié des agents a des difficultés à accéder au portail internet de l'action sociale, et 33 % ne le connaissent absolument pas !

**FO réitère sa demande d'une communication plus ciblée, une réflexion sur le sujet devrait être faite pour trouver le mode de communication qui conviendrait le mieux.**

Ce CDAS était particulier:

Le présentiel nous a montré que la communication passait aussi et surtout par le visuel, certaines phrases peuvent être mieux comprises avec le regard et la gestuelle.

La crise sanitaire est sans précédent: mais saura-t-on en tirer des leçons?

Le monde d'après sera-t-il différent du monde d'avant ou pire?

Restons vigilants !